

LE JOUR, 1946
22 FEVRIER 1946

L'IDEAL ET LE POSSIBLE

« *L'HOMME est ainsi fait que, suivant les temps, il change le culte de son cœur et qu'il divinise un maître après avoir divinisé la liberté* ». Ainsi s'exprime M. Camille Jullian, résumant un chapitre des « *Institutions Politiques de l'Ancienne France* » de Fustel de Coulanges.

C'est en trois lignes l'aventure éternelle des républiques, des empires et des dominations.

L'histoire est faite de ce rythme et de ces oscillations. L'anarchie appelle l'homme providentiel qui sauve ; et le sauveur, aveuglé par sa puissance, périt lui-même dans la révolte des esclaves.

On ne croyait pas que la démocratie, vantée au-delà de toute mesure pendant six années de guerre, aurait si vite autant de détracteurs avoués ou secrets ; on ne croyait pas que le délire auquel se sont livrés les hommes pour l'amour d'elle, aboutirait à un réveil aussi amer. Les illusions s'épuisent à une vitesse qui fait peur. Partout se révèlent, sur le plan politique, la colère et l'impuissance. Les élections ne sont, là où elles se font en Europe continentale, que l'illustration de l'émiettement de l'opinion. Partout se multiplient les factions. Ce qui monte « comme la mer », c'est sans doute la tristesse ; mais davantage, la haine et la volonté de discorde. Le monde n'est pas assez mûr pour échapper au contrôle des dieux.

Nous aimons, quant à nous, la démocratie autant qu'aucun autre ; mais nous chérissons la mesure avec elle. La liberté n'a pas d'ami plus passionné que nous ; mais nous ne connaissons pas de liberté sans équilibre et sans contraintes. Nous disons qu'il faut que le monde respire, mais ce n'est pas en le laissant vider ses poumons qu'il respirera mieux.

Le dérèglement qui est à l'origine des erreurs de ce temps, il est juste qu'on le dénonce. Ceux qui prêchent la révolution, leur but est d'en faire leur profit et c'est tout ; et ceux qui en veulent aux élites et aux traditions des autres, c'est leur imposer leurs lois et leur volonté.

Ajoutons à ces remarques une réflexion en ce qui concerne le Liban. Il y a une certaine agitation ici autour de nos institutions. Ce n'est pas nouveau à vrai dire. Un Libanais sur trois ou quatre se croit en mesure de faire une constitution et en mûrit le projet. Tout cela va, selon les circonstances et les goûts, de l'exaltation démocratique à l'exaltation autoritaire. Mais la vérité, chez nous, après avoir été longtemps noyée dans le puits, est devenue éclatante.

D'abord, il nous faudra toujours une assemblée ; et, longtemps, toutes les assemblées vraiment représentatives de ce pays se vaudront. En contrepartie, notre constitution est une des plus autoritaires du monde.

Dans ces conditions, c'est des hommes et non des lois qu'il faut surtout parler. Ce sont les hommes qu'il faut réformer en ce sens que c'est une éducation politique qu'il leur faut. *Cela demandera du temps.*

Les gouvernements libanais, ce n'est pas la Chambre qui les congédie. C'est tout seuls qu'ils s'usent. Et leur usure est rapide parce qu'ils font mal leur métier. Ils ne meurent jamais de mort violente, mais ils font de la fièvre ou de la paralysie ; ils se perdent plus vite encore en essayant de survivre à leur crédit.

Un spectacle de cette nature provoque la réaction de ceux qui ont le goût de l'autorité et de l'ordre ; les suggestions se multiplient alors pour bâtir « *un gouvernement fort* ».

Le Liban est encore pour longtemps le pays d'un compromis confessionnel. Qu'on ne lui demande pas d'aller contre la nature des choses. Il vaudra toujours mieux qu'il vive avec une boiterie plutôt que de se briser les reins. Cela ne doit être interprété en aucun cas comme une invitation à l'immobilité.